

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ABONNEMENT
Par année \$3.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.00
Edition Hebdomadaire \$1.00
Administration et Rédaction,
424, Rue Sussex.

ANNONCES
Première insertion, par ligne \$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.06
Une fois la semaine 0.03
Avis de Naisance, Mariage ou Décès 0.05
La Société de Publicité,
PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 10 Juin 1886

LA SOCIÉTÉ ROYALE

III

La première section se compose aujourd'hui de : M. l'abbé L. N. Bégin, Universit Laval ; M. l'abbé L. E. Bois, curé de Maskinongé ; M. l'abbé H. R. Casgrain, docteur en lettres ; l'honorable P. J. O. Chauveau, Paul de Cazes, secrétaire de l'Instruction Publique ; A. D. De Celles, bibliothécaire du Parlement ; Hector Fabre ; N. Faucher de Saint Maurice ; Louis Fréchette ; Napoléon Legendre ; Pamphile LeMay ; J. M. LeMoine ; Alphonse Lusignau ; l'honorable F. G. Marchand ; Joseph Marmette ; le juge A. B. Routhier ; Benjamin Suite ; l'abbé Cyrien Tanguay ; Joseph Tassé ; l'abbé Hospice Verreau.

S'il nous était permis d'aller jusqu'à quarante, nous le pourrions, car une trentaine de littérateurs Canadiens-Français, très vivants et très méritants, restent en dehors de notre Société à cause du règlement qui limite les sections à vingt membres.

Quelle doit être la branche purement littéraire de la section française ? Il y en a plus d'un. Le principal, à mon humble avis, est la composition d'un glossaire de la langue que parlent les Canadiens Français. Répondre par une simple négation aux gens qui affirment que nous avons un patois, ce n'est pas répondre. Le mot que l'on nous reproche est, ou n'est pas français. Voyons plutôt la preuve. Un livre que tout le monde aurait sous la main réglerait l'affaire, à chaque coup. Faisons ce livre. Il n'en coûterait que peu de travail pour le préparer. Mais ici, vingt têtes valent mieux qu'une seule cervelle. Distribuons-nous la besogne. Revisions les livres du seizième siècle — et même allons jusqu'à Molière.

Les auteurs de ces temps sont remplis de mots et d'expressions que la France ne reconnaît plus, que nous avons conservés, qui sont nets et clairs et que tout crivain peut employer sans rougir. Servons-nous de ces vieilles armes restées dans l'oubli. Etes-nous n'en sont pas moins bonnes ! Les auteurs que la France acclame aujourd'hui sont heureux d'en retrouver quelques-unes et d'en faire parade. Nous posons l'arsenal ! Ceux qui les regardent comme des innovations des Canadiens sont dans l'ignorance du passé. Rejoignons la langue en retournant, le sol, le glossaire, le vocabulaire, que la bouche des mots à la mode a recouvert. Vite ! un coup de charrue, et l'on ne parlera qu'avec admiration de notre patois. Si Jacques-Cartier, Marat, Melais de Saint Gelais, Montaigne, Rabelais, Thévet, Jean-Alphonse, Ronsard, Bertaud, Disportes, étaient encore de ce monde, ils plaideraient notre cause. Agissons à leur place ! Qu'un bon et savant travail, œuvre collective de vingt ou trente Canadiens, fixe une fois pour tout la langue du Canada français. Ah ! il n'est pas malaisé de se défendre lorsque l'on possède de semblables ressources — mais encore faut-il les utiliser !

N'ayons pas peur des comparaisons. Il y a autant de mérite à démontrer l'origine, l'exactitude et l'usage d'une expression canadienne qu'à définir un terme mis dans la circulation à Paris ou ailleurs. L'Etat ne nous fait pas de pension, mais notre intérêt national exige ce travail gratuitement. Il faut nous débarrasser à toujours de ces accusations de jargonage qui nous amoindrissent.

Le désir d'encourager les jeunes écrivains par quelque marque tangible, a souvent occupé la section française. Comment y parvenir sans argent ? Le plus facile serait de décerner un parchemin au meilleur travail de l'année. Il n'existe là-dessus aucun règlement. La proposition est sur le bureau. Quelle soit sanctionnée, et nous tenterons l'entreprise. C'est pour le coup que les imitateurs et les pasticheurs seront surpris ! Car il est à espérer que nous y verrons clair et que nous n'applaudirons pas des vers de Musset remis à la broche dans le style canadien.

Somme tout, personne dans la Société Royale ne songe à trancher du savant ou du prince. Les travailleurs entrevoyent un monde à soulever. Ceci fait notre position bien humble. L'espérance de donner commencement à des travaux durables nous anime tous. Paris, ni l'Institut de France ne se sont fait en un jour. Si vous voyiez avec quel calme se tiennent nos séances et combien peu de vanité s'y déploie, vous comprendriez que nous ne cherchons pas à briller sous de faux prétextes. Chacun connaît la faiblesse de son voisin et la sienne propre ; il en résulte un touchant accord pour nous aider les uns les autres et tendre vers le bien, l'utile, l'agréable même, si possible. Depuis vingt-cinq ans que je suis officier de cercles littéraires sans discontinuité, je n'ai jamais vu autant d'union et de complaisance mutuelle que dans la Société Royale.

Lecteurs du Canada, je vous fais ce récit parce que votre journal a le premier débat la question de créer une académie canadienne. Il est juste que je vous donne avant tout le compte-rendu de nos opérations. Je voudrais voir notre jeunesse se porter du côté des études. Les lettres sont à la fois un doux passe-temps et une source de prospérité, par les connaissances innombrables qu'elles nous procurent. L'étude est une armure qui couvre son homme en toute occasion. Les membres de la Société Royale pensent plus aux autres qu'à eux-mêmes — et c'est pourquoi ils préparent l'avenir.

Post scriptum — Au moment où je termine cet article, une lettre de Longres me fournit certains renseignements qui ne manqueront pas de faire plaisir aux membres de la Société Royale, surtout la partie française de ce corps. Le marquis de Lorne a comblé M. Marmette d'attentions de tous genres. Notre confrère est chargé des livres canadiens à l'exposition des colonies et per-omne n'est plus en état que lui de nous représenter en cette circonstance. La princesse Louise est allé plusieurs fois consulter longuement avec M. Marmette, feuilletant nos auteurs et parlant littérature dans ce joli français un peu grassé qu'elle manie si bien. Chaque fois, elle amène quelque princesse, la fait asseoir, s'installe elle-même et entame la conversation, comme si elle était chez elle. Les employés de l'exposition en sont avertis. Le

duc d'Argyle, dont les goûts littéraires sont bien connus, fait sa visite de temps en temps à la bibliothèque canadienne et pour causer avec plus de facilité il promène M. Marmette en voiture. Le marquis de Lorne a invité chez lui notre représentant — et, comme le marquise le déclare, tous ces honneurs sont adressés au membre de la Société Royale. C'est sous ce titre qu'il a présenté M. Marmette à la reine, le jour de la grande réception, le faisant passer devant une foule de personnages qui attendaient leur tour. M. Marmette cause comme un parisien mêlé de canadien et il est en état de parler de beaucoup de choses, ayant toujours vécu dans l'étude. Quand on a goûté de sa conversation, on y retourne. En tous points, il est à sa place en ce moment — et tant mieux pour nous, car la Société sera jugé par son représentant.

BENJAMIN SUITE.

LA CHARGE DE REGISTRATEUR

Nous sommes heureux d'apprendre que le docteur Duhamel va être nommé registrateur du comté d'Ottawa en remplacement de feu M. Washburn. Cette nomination recevra l'approbation unanime de tous les citoyens de Hull et du comté d'Ottawa, tant du parti libéral que du parti conservateur, et la Patrie a mauvaise grâce à vouloir jeter du louche sur cette nomination.

CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA

(Séance du 9 juin 1886)

La séance s'ouvre à une heure de l'après-midi. Les conseillers présents sont MM. J. A. Stevenson, C. Murtagh, James McLaren, C. Poulin, James Nash, Dr Longpré, L. R. Poulin, C. Laframboise, L. P. Sylva, J. A. Dauvisat, George McGowan, B. Sage, George Beihler, James McPaul, J. A. Beihler, Michael Lavell, Ant. Carroll, J. L. Moore, C. Maxwell, L. D. Fortin et Luke Heney.

M. J. M. McDougall, aviseur légal du conseil, fait rapport que les municipalités n'avaient pas le droit de recevoir des fonds de fonds seigneurial et que le conseil de comté a le droit de leur en demander le remboursement. Il est proposé par M. le conseiller J. A. Stevenson, secondé par M. C. Murtagh, qu'un comité composé de Son Honneur le préfet, de M. le conseiller James McLaren et de M. le secrétaire-trésorier, soit nommé pour voir quel est le montant déposé à la Banque d'Ottawa pour le fonds seigneurial, et le chiffre des sommes payées et à qui elles ont été payées — Adopté.

Proposé par M. C. Poulin, secondé par M. W. N. Chéné, que l'opinion légale qui vient d'être donnée par M. McDougall soit laissée pour considération à la prochaine séance — Adopté. M. le conseiller Fortin propose, secondé par le conseiller Murtagh, que M. le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à M. l'avocat Laflamme la somme de \$491.35, étant ses frais taxés par la Cour Suprême dans la cause du chemin Québec, Montréal et Ottawa et le comté d'Ottawa, et que l'on attende à une prochaine séance pour prendre une décision au sujet de la demande additionnelle de \$300 que fait M. Laflamme. M. N. Chéné propose comme amendement, secondé par M. C. Poulin, que M. le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer à M. Laflamme la somme de \$791.35, montant complet de sa réclamation. Pour l'amendement : MM. James McLaren, James Nash, Dr Longpré, N. Chéné, L. R. Poulin, C. Laframboise, L. P. Sylva, J. A. Dauvisat, George McGowan, B. Sage, George Butler, James McPaul, C. E. Beihler, Michael Lavell, Ant. Carroll. Contre — MM. P. Murtagh, J. S. Moore, J. A. Steven, C. Maxwell, L. D. Fortin et Luke Heney — Amendement adopté. Proposé par M. James McPaul, secondé par M. J. A. Beihler, que

Son Honneur le Préfet et M. le secrétaire-trésorier soient autorisés à emprunter la somme de \$791.35 pour un an à 6 p. c. d'intérêt, et de signer un billet à cet effet afin de payer la somme due à M. Laflamme — Adopté. Proposé par M. le conseiller Stevenson, secondé par M. C. Murtagh, que la question de la responsabilité de la cité de Hull envers le comté au sujet du jugement pour \$100 de dommages et frais in re La compagnie soit laissée pour discussion à une prochaine séance, afin de donner le temps à l'aviseur légal du comté de donner son opinion à ce sujet — Adopté. Proposé par M. le conseiller B. Sage, secondé par M. Luke Heney que Son Honneur le Préfet et M. le secrétaire-trésorier reçoivent instruction de référer à l'aviseur légal du comté toute question légale sur laquelle ils auraient à prendre action pour que le conseil ne s'égare pas — Adopté. Proposé par le conseiller J. C. Poulin, secondé par M. N. Chéné, que le rapport du comté nozzé au sujet du bureau d'enregistrement soit laissé pour considération lors de la prochaine séance — Adopté. Proposé par M. le conseiller Fortin, secondé par M. le conseiller McGowan, qu'un comité composé de Son Honneur le Préfet, MM. les conseillers Longpré et L. P. Sylva soit nommé et chargé de constater si le bureau d'enregistrement est actuellement situé dans un endroit propre à protéger les intérêts du comté d'Ottawa et que le comité fasse rapport à la prochaine séance — Adopté. Proposé par M. James McLaren, secondé par M. J. A. Stevenson que la résolution passée le 9 décembre 1885 au sujet d'un chemin de front dans le township de Buckingham soit révoquée et que toute autre motion proposée à toute autre séance soit de nul effet quant au village de Buckingham. Proposé en amendement par M. J. McPaul, secondé par M. Philippe Nash que la motion du 9 décembre 1885 ne soit pas rescindée :

Pour — MM. N. Chéné, L. R. Poulin, C. Laframboise, L. P. Sylva, J. N. McPaul, D. Desjardins, J. A. Dauvisat, L. D. Fortin, J. A. Beihler, S. N. McGowan, E. Beihler, Philippe Nash, N. Lavelle et B. Sage. Contre — MM. J. McLaren, P. Murtagh, J. A. Stevenson, C. Maxwell, Luke Heney et Richard Moore — Amendement adopté et motion principale rejetée. Proposé par M. C. Murtagh, secondé par M. J. A. Stevenson que la somme de \$10 payée par les pétitionnaires en faveur d'un chemin entre le Sème et Gêne rang du canton de Hull soit remise vu qu'elle a été payée illégalement. Pour — MM. McLaren, P. Murtagh, Stevenson, Maxwell, Heney, Laveille et McPaul. Contre — MM. Dauvisat, Fortin, Beihler, McGowan, B. Sage, Laveille et Nash — Motion adoptée. Proposé par M. Dauvisat, secondé par M. McPaul que ce conseil s'ajourne pour une heure — Adopté. A sept heures et demie le conseil s'assemble de nouveau. Les membres présents sont : MM. les conseillers R. Moore, L. Heney, P. Murtagh, J. A. Stevenson, P. Nash, M. Laveille, J. A. Beihler, G. McGowan, McPaul, L. P. Sylva, J. A. Dauvisat, Fortin, Longpré, Maxwell, Poulin, Laframboise, B. Sage, Chéné, Desjardins. Proposé par M. C. Murtagh, secondé par M. C. Poulin, que la pétition de M. Michel Burke, demandant au conseil de nommer un surintendant spécial pour faire un rapport ou procès-verbal au sujet des réparations à faire au pont de la Gatineau aux rapides Farmer soit acceptée et que M. Tréau de Colli soit nommé surintendant spécial pour faire un rapport ou procès-verbal à la prochaine assemblée du conseil, les frais à être payés par la municipalité de Hull Ouest. Pour — MM. Murtagh, Longpré, Desjardins, Poulin, Chéné, Sylva, Fortin, Sage et Dauvisat — 9. Contre — MM. Moore, Stevenson, Maxwell, Heney, C. Laframboise, McPaul, J. A. Beihler, Ge. Beihler, Lovell et Nash — 10. Motion rejetée. Proposé par M. C. Beihler, secondé par M. McPaul, que la question de diviser le comté d'Ottawa en deux municipalités soit laissée pour une prochaine séance. M. le conseiller Murtagh donne

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE
Grand voyage d'exploration à Winnipeg et le Nord-Ouest
Le train d'excursion laissera Ottawa, le 30 juin 1886. Bilets bons pour 40 jours. Les cultivateurs et autres qui désirent aller explorer cette contrée pour s'y établir ne peuvent trouver une meilleure occasion de s'y rendre à des prix réduits. Le train sera composé de charrs d'ortoirs "Colonist." Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Pacifique, coin des rues Sparks et Elgin.

AVIS AUX MÈRES — Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous, et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

DECES
Mercredi, à Ottawa, à l'âge de 44 ans, Jean-B. Pistie Arlal, maître peintre de cette ville.
Ses funérailles auront lieu vendredi matin. Le convoi funèbre quittera la résidence du défunt, No 179 rue Bolton, à 7.30 heures, pour se rendre à la Basilique, où son service aura lieu.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Société St. Pierre d'Ottawa

Avis est donné par les présentes qu'une assemblée spéciale et extraordinaire des membres de la dite Société est convoquée et sera tenue au local ordinaire des séances, le dimanche 13 juin courant, à 8 heures du soir, dans le but de discuter et adopter les modifications qu'il est nécessaire d'apporter au programme de la célébration de la fête patronale de la Société arrêtée dans la séance du 2 juin 1886.
AL EXIS FOISY,
Président S. S. P. O.
Ottawa, le 9 juin 1886.

W. A. ARMOUR
Manufacturier et Importateur
MOULURES POUR ENCADREMENT
D'IMAGES, MIROIRS,
(Glaces de fabrique allemande et anglaise)
Tableaux à l'huile anglais, français et allemands,
Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de cadres pour tableaux
LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS.
IMAGES ENCADRÉS AU PRIX DES MANUFACTURES
Venez me faire une visite,
Et vous vous épargnerez au moins de 1 à 25 par cent.
N. B. — Je vendrais aux marchands les mouleurs, cadres, peintures, miroirs, cadres pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.
W. A. ARMOUR,
482 rue Sussex.

CHAPEAUX
DU PRINTEMPS
Venant d'être reçu, un grand assortiment de CHAPEAUX dans les derniers goûts et à des prix TRÈS RÉDUITS.
— A U S S I —
Caps de Caoutchouc, Parasols, Circulaires en Caoutchouc pour Dames, etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

J. COTE,
123, Rue Rideau.
HOTEL RIENDEAU
TRÈS SUR LE PLAN
Européen et Américain,
64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. Le table est toujours abondamment servi des prémices de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. (On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix.)
JOS. RIENDEAU,
Propriétaire.

MAGASIN DE GROS.
CHAMPAGNE VINS R CHERCHIES CIGARETTES
Un assortiment complet de liqueurs soisées et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.
Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gaster, St. Julien, Sauterne, Brison Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Chartrouse, Kummel, Benedictine, Curacao Moraskno, Vertmouth, Torino, Eau-de-Vie Glu, en fute et en caisse.
CIGARES de qualités variées, importés et Canadiens
Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX
W. O. MCKAY,
Propriétaire.
Ottawa, 5 Déc. 1884 1 an

FERRONNERIES
Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez
McDOUGALL & CUZNER
Le us ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1860, à l'enseigne de la "GROSSE TARRIÈRE,"
Rue Sussex, et coin de la rue Duke,
CHAUDIERES, OTTAWA,
Et à MATTAWA, P.Q.
McDOUGALL & CUZNER

LES CHAPEAUX
Yum-Yum
— ET —
Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.

"MIKADO"
— DE —
Mlle A. McDonald
N'ont pas leur égal.
Maison de Modes Parisienne
521 RUE SUSSEX,
Quatrième porte de la rue York.

TELEGRAPHIE

CANADA

Nouvelles de Québec

Québec, 9.—La séance de la Chambre cette après-midi n'a pas offert un intérêt extraordinaire.
A la séance de la nuit, lecture a été donnée d'une dépêche du cardinal Jacobini annonçant que le Saint-Père avait approuvé le projet de loi relatif à la légalisation de Québec à l'événement de Mgr Taschereau au cardinalat.

Le capit Wall, du SS " Dominion ", de la ligne Dominion, rapporte avoir rencontré un grand nombre d'échoués au large de Terrebonne. Il tomba dans les glaces à environ deux cents milles à l'est de cette île.

Le " Canadien " dit ce matin qu'il n'est peut-être pas bien connu, mais qu'il est certain que sir John A. Macdonald a été l'un des premiers à recommander à la cour pontificale l'élevation au cardinalat de Mgr l'archevêque Taschereau, et que le cardinal Manning a personnellement écrit à sir John, à travers ses vœux, à Rome avec celles du chef du gouvernement.

Le nouveau paroisse Saint Jean Baptiste
Québec, 9.—Voici d'après le décret qui a été lu dimanche, quelles sont les bornes de la nouvelle paroisse de Saint Jean Baptiste.

Une famille infatigable
Québec, 9.—Le Mercury rapporte qu'il existe à la Pointe aux Trembles, comté de Portneuf, une famille du nom de Allaire et composée du père, de la mère et de cinq enfants, qui est si saine, et si jeune, qu'elle a presque rien d'humain et ont au contraire presque tous les instincts de la brute.

Collège de Médecins
TORONTO, 9.—Le conseil du Collège des Médecins et Chirurgiens de la province d'Ontario s'est réuni hier.

Soulèvement des Sauvages
WINNIPEG, 9.—Une dépêche spéciale d'Edmonton, dit qu'il y a beaucoup d'excitation à cet endroit et dans les environs entre les Sauvages de Victoria et de la Saskatchewan pour être pris à l'induit.

La banque de Toronto
TORONTO, 9.—Le rapport annuel de la banque de Toronto a été déposé aujourd'hui.

ÉTATS-UNIS

Les Chevaliers du Travail

SCANTON, Pa., 9.—Powderley nie qu'il ait jamais été le jureur de l'élément communiste et déclare qu'il n'y a pas un mot de vérité dans la rumeur que ses idées au sujet des grèves, etc., aient été mises de côté par la convention de Cleveland.

Bien plus, chaque semaine pendant la durée de la grève, les hommes devront voter, toujours au scrutin secret sur la question de savoir si la grève devra ou non se prolonger.

PHILADELPHIE, 9.—La société des chevaliers du Travail a décidé d'accepter la démission de M. Powderley.

HUNTINGTON, Pa. — La grève des mineurs de charbon dans le district de West Broad Top s'est étendue à la région d'East Broad Top, à Robson, où tous les hommes ont quitté le travail.

CHICAGO, 9.—Le Times dit que pour la somme de \$127,000 a été également divisée entre moins de vingt de ses membres.

PORTLAND, Ore., 9.—Les rapports complets de toutes les parties de l'État montrent que les démocrates ont remporté des gains considérables.

NEW-YORK, 9.—En parlant de la défaite du home rule hier, Madame Delia S. Parnell a dit: Mon fils a consacré sa vie à cette lutte, et je suis convaincu qu'il sera fidèle à ses promesses.

LONDRES, 9.—Gladstone après avoir annoncé la dissolution du parlement a lancé un appel général au pays. Il se rendra à Midlothian pour organiser sa campagne électorale.

EUROPE

Question Irlandaise

LONDRES, 9.—Gladstone après avoir annoncé la dissolution du parlement a lancé un appel général au pays.

LE PROCÈS PAR JURY
VIENNE, 9.—La Chambre basse du Reichstag a adopté le projet de loi abolissant pour deux ans le procès par jury pour les anarchistes.

LA PATRIE ET NICOLINI
SWANSEA, 9.—Le mariage civil de la Patte et de Nicolini a été célébré aujourd'hui au bureau de l'ambassadeur français.

LE DÉPART DE DEUX VAISSEAUX DE GUERRE
LONDRES, 9.—On annonce de Nouméa, capitale de la colonie française dans la Nouvelle-Calédonie, que deux vaisseaux de guerre français sont partis pour la Nouvelle-Calédonie.

LE CONSEIL ANGLAIS À NOUMÉA
LONDRES, 9.—Le conseil anglais à Nouméa a été convoqué par le gouverneur local.

LE CONSEIL ANGLAIS À NOUMÉA
LONDRES, 9.—Le conseil anglais à Nouméa a été convoqué par le gouverneur local.

LE CONSEIL ANGLAIS À NOUMÉA
LONDRES, 9.—Le conseil anglais à Nouméa a été convoqué par le gouverneur local.

LE CONSEIL ANGLAIS À NOUMÉA
LONDRES, 9.—Le conseil anglais à Nouméa a été convoqué par le gouverneur local.

LE CONSEIL ANGLAIS À NOUMÉA
LONDRES, 9.—Le conseil anglais à Nouméa a été convoqué par le gouverneur local.

Aucune l'ame d'Ottawa

Ne devrait manquer d'aller visiter la vitrine Woodcock.

Vendons en détail plus bas que les prix coûtants.

PATINOIR A ROULETTES
Ouvrit tous les soirs.

Thomas Leblanc, TAILLEUR
viend d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Pour les Incendiés.
M. E. G. Lavender, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Pour les Incendiés.
M. E. G. Lavender, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Pour les Incendiés.
M. E. G. Lavender, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Pour les Incendiés.
M. E. G. Lavender, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Pour les Incendiés.
M. E. G. Lavender, marchand de fer, rue William, Ottawa, offre du clou à \$2.50 le quart, pour les incendiés de Hull seulement.

Quelques uns des avantages

DES CELEBRES AMERS INDIGÈNES.

POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE.

1er Avantage—Les " Amers Indigènes " sont à la portée de toutes les bourses.

2e Avantage—Les " Amers Indigènes " ne contiennent aucun minéral, mais seulement des plantes de nos campagnes, comme houblon, pissenet, rhubarbe, et autres plantes les plus populaires.

3e Avantage—On peut en prendre à volonté sans aucun danger.

4e Avantage—Les " Amers Indigènes " agissent sur les intestins, et sont un puissant purgatif du système.

5e Avantage—Pour ouvrir l'appétit, et aider la digestion, les " Amers Indigènes " sont sans égal.

LOTÉRIE NATIONALE

M. LE CURÉ A LABELLE
VALEURS DES LOTS

PREMIÈRE SÉRIE - \$50,000.00
DEUXIÈME SÉRIE - \$10,000.00

GRAND TIRAGE FINAL
DES LOTS DE CETTE LOTÉRIE

Le 11 AOÛT prochain
Les Gros Lots seront tirés

Vous n'avez d'acheter vos Billets
COUT DU BILLET

Pour obtenir des billets, s'adresser soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire S. K. LEFEBVRE, No. 19 rue St. Jacques.

Pour gagner les Maisons.
Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS DE BRUXELLES

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR.
FONDE EN 1837

10,000
ROULEAUX DE TAPISSERIES
De tous genres et de tous prix.

PORTRAITS

GRANDE REDUCTION
CABINET \$2.00 par doz.

Dorion & Delorme
140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex

Tapis, Tapis, Etc
MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

SHOOLBRED et Cie, Ottawa.

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC"
LA VOIE LA PLUS COURTE

OTTAWA ET MONTREAL
Et tous les points à l'est.

CONVOIS À PASSAGERS
Tous Les Jours

CHARRS PULLMAN.
Accordement à la gare Bonaventure, de Montréal, avec le chemin de fer Grand Tronc.

CHEMIN DE PREMIERE CLASSE
ET RAILS NEUFS EN ACIER

LES FOIES

Hier matin, prononcé le considérable de Justice pour mieux forger Chacun avait managé un ceinte de la O la révélation causé sur Padu de Saint-Vincent.

Vers neuf cents personnes à dix heures mouvement r de ville, où siérait.

En attendant, coude à été le cour de police. Les corridors, dans le hall, ont été rangés de part et d'autre.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

Le grand, brisé sur l'accusé, sur le grand Louis V. Le vœu de M. C. P. L'agent général de la Cour d'Appel, M. Schiller, couronné.

